



## Vœu du Département du Calvados relatif au futur siège du Conseil Régional de Normandie

---

Caen, vendredi 26 juin 2015

Au moment d'écrire une page historique pour Caen, son agglomération, le Calvados et la Normandie dans le cadre d'une réunification réussie, Jean-Léonce Dupont, Président du conseil départemental du Calvados se réjouit de l'adoption à l'unanimité et donc par tous les groupes de l'Assemblée départementale du vœu sur la localisation du futur siège du Conseil régional de Normandie.

Ce vœu exprime une volonté : celle de clarifier le débat et de favoriser une répartition équilibrée de la gouvernance entre la Haute et la Basse-Normandie. L'Etat ayant porté son choix sur Rouen comme chef-lieu et siège de la préfecture de région, l'amendement Turret doit entraîner l'implantation claire du Conseil régional et de toutes ses composantes à Caen, sauf à ce que l'Assemblée régionale élue en décembre prochain en décide autrement à une majorité qualifiée.

Fort de cette unanimité, Jean-Léonce Dupont sait pouvoir compter sur l'ensemble des conseillers départementaux, y compris ceux de l'opposition, pour faire partager cette position dans la même clarté à tous les décideurs de ce dossier.